



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 22 janvier 2017 - 6h30

COMMUNIQUE DU HAUT-COMMISSAIRE

Très fortes pluies et inondations : limitation des déplacements et déclenchement des plans communaux de sauvegarde

En raison des inondations provoquées par les fortes pluies qui se sont abattues sur les îles de la Société ces dernières heures, les maires ont activé les plans communaux de sauvegarde pour organiser les secours aux personnes en difficulté.

De son côté, la population est invitée à respecter, en plus de recommandations déjà diffusées, les consignes suivantes :

- **évacuer les habitations situées au bord des rivières**, en liaison avec les **maires et les services de secours**;
- ne pas s'approcher des rivières, ni des grands caniveaux situés le long des routes;
- **limiter les trajets aux seuls déplacements urgents**, en raison du risque de chute de pierres, de glissements de terrain, coulées de boue, effondrements de la chaussée etc...
- se tenir informer, à la radio et par le site internet du Haut-Commissariat (<http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr>) de l'évolution de la situation et des consignes des autorités.

A Tahiti, à l'heure actuelle, la route de ceinture est coupée à de nombreux endroits, tout est mis en œuvre par les services de secours pour porter assistance aux personnes en difficulté.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr